



Trois mâts naviguent à la Haute-Borne



L'hélicoptère apporte le deuxième morceau de l'un des trois mâts de mesure, posés pour le Parc éolien de la Haute-Borne.

PHOTO TLM

DELEMONT Ce n'est pas encore le rotor d'une éolienne qui tourne, mais juste celui de l'hélicoptère – qui, à l'inverse, produit du vent avec de l'énergie. L'engin accroche au bout de son élingue une poutrelle d'une dizaine de mètres de long et l'apporte aux hommes qui patientent, hissés haut au sommet d'un premier tronçon de 27 m. L'élément y est prestement rapendu, puis stabilisé avec de solides câbles amarrés au sol par l'équipe d'une vingtaine de professionnels.

Il en faudra des rotations pour que ce mât de mesure, planté non loin de la ferme-auberge de la Haute-Borne, arrive à sa taille définitive de 99,5 m. Et l'hélico n'a pas fini de naviguer avec ses poutrelles flottant dans l'air, car deux autres mâts de mesure, hauts de 70 m «seulement», sont également édifiés en ce mercredi, l'un près de Pleigne, l'autre dans la forêt du Plain de la Chaive, point culminant de Delémont.

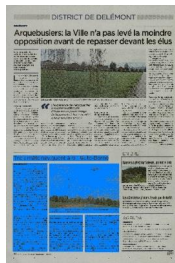
Ces fameux trois mâts, fins comme un oiseau, sont bardés de girouettes et

d'anémomètres tous les 20 m, afin de mesurer la force du vent selon l'altitude. «Cela nous permettra de déterminer la taille optimale des éoliennes. Ça ne sert à rien d'aller trop haut si c'est pour gagner peu de vent», explique Guillaume Favre de Thierrens, chef de projet chez Ennova SA, société détenue à 100% par les Services industriels de Genève. Ce sont les SIG qui financent intégralement cette étude de 1,2 million de francs. Pas un centime jurassien n'aura été dépensé si le Parc éolien de la Haute-Borne ne voit pas le jour.

Une précédente étude des vents avait eu lieu dans la zone entre 2009 et 2011, mais le projet n'avait pas abouti. Il faut donc remettre l'ouvrage sur le métier.

Études pour au moins 5 éoliennes

«Cette fois-ci, nous entamons un projet qui se veut modèle, avec un cahier des charges très ambitieux pour répondre aux objectifs 2050 de la Confédération, et dans une transparence totale pour les citoyen-



nes et citoyens. Tout, absolument tout, figure sur notre site www.parchauteborne.ch», souligne Murielle Macchi-Berdat, la présidente du Parc éolien de la Haute-Borne. Il devrait accueillir un minimum de cinq éoliennes dans son périmètre qui s'étend sur les communes hôtes de Bourrignon, Delémont, Develier et Pleigne.

Les trois mâts vogueront dans les cieux durant 18 mois. Seront scrutées la régularité et l'intensité des vents, mais aussi les ombres portées, le bruit, l'intégration paysagère, ou encore la navigation aérien-

ne civile et militaire.

Une attention toute particulière sera portée à la protection de l'avifaune, notamment les chauves-souris, dont les 32 espèces indigènes sont protégées. Les mâts disposent de «batcorders», des boîtiers qui enregistrent les sons des chirop- tères et les conditions atmosphériques. On saura ainsi quand les grandes turbi- nes devront s'arrêter pour laisser les mammifères volants tourner en toute tranquillité.

TLM